

## Chronique de pataugeoire

Depuis notre dernier article sur la vie « sans contact » et la récente conférence de presse organisée par des associations, partis et syndicats, les élus pataugent dans les chemins boueux de la propagande et du mensonge, pardon des « contre-vérités »<sup>1</sup>. LMCU a d'ailleurs fait disparaître de son site toutes les annexes concernant le pass transport RFID. Sûrement pour mieux démontrer la vivacité de ses principes démocratiques. Alors, comme on n'est pas des chiens, contrairement à eux, nous vous les mettons à disposition avec plaisir. Mais aussi, même s'il devient fatigant d'aligner des détails techniques, nous reviendrons rapidement sur les arguments en toc qu'ils déploient pour soutenir leurs projets.

### Qui ? Où ? Quand ?

Nous dire que l'on ne sera détecté qu'à quelques centimètres des bornes ne nous rassure pas. Nous ne serons pas moins collés au train par leurs commères électroniques. Il est bien dit en Annexe.1 (A.1) qu'en bipant à chaque entrée et chaque correspondance Transpole disposera « *d'un outil de collecte et de traitement des données billettiques (fichiers clients, vente, validation, contrôle...) permettant une meilleure connaissance de la clientèle (localisation, comportements d'achat...) favorisant le développement d'une politique [...] personnalisée.* »

Vous en voulez encore ? « *Le point de montée sera inscrit dans la carte (pour vérification au moment du contrôle ou de la correspondance) et remonté dans le système à des fins statistiques. [...] Les bases de données d'usage, de vente et client permettront des actions de marketing direct ciblées* » (A.3). La CNIL faisant semblant d'encadrer en même temps qu'elle autorise l'utilisation « *des données à des fins commerciales* », la carte à puce offrira « *la possibilité de nouvelles offres tarifaires [...] collant au profil, aux habitudes de déplacements des clients* » (A.1).

Sachant que « *la carte anonyme devrait être payante sous peine de voir le renouvellement "exploser"* » (A.3), lors de la constitution de la carte, « *les données suivantes sont récupérées : Nom du client, Sexe, Civilité, Date de naissance du client, Adresse du client, Lieu de travail, Numéro de téléphone fixe, Numéro de téléphone portable, Adresse email, Informations bancaires, Coordonnées du payeur si différent du titulaire, Date et heure de la constitution, Machine de constitution, Numéro de la carte, Numéro de l'agent qui personnalise la carte* » (A.4). Et notre numéro de Sécu, ça vous intéresse ?

Toutes ces données devraient être cryptées ? Rappelons simplement que ce cryptage pourra « *être suspendu par l'administrateur système lors de la mise en service du système et pour une durée à négocier avec la CNIL ; En cas d'évolution majeure du système ; En cas de problème grave lié à l'exploitation des données ; En cas de fraude massive avérée* » (A.4). Une fois nos identités entrées dans la machine, le loup est dans la bergerie.

De toutes façons, cryptage ou pas, que l'on soit identifié à cause de notre état civil ou par un matricule n'empêche en rien, on l'a vu, le profilage, la traçabilité, l'échange de fichiers de fraudeurs entre « *partenaires de l'interopérabilité* », etc. L'anonymat est une bonne blague qu'il doivent se raconter à entre deux buffets bios.

### À délégation de service public, délégation de débat public

Lire chez M. Quiquet que le « *le renforcement général du service public de transports [...] nécessite de solliciter davantage l'usager* » est surprenant. Ça ne peut pas lui être très compliqué, de solliciter davantage : combien de gens, en constatant l'arrivée des caméras de surveillance dans les couloirs du métro puis dans les rames et les bus, sont tombés sur le fait accompli ? Et combien

de personnes auront à s'équiper de la RFID sans n'avoir aucune idée de ce qui se joue ?

Encore une fois, que l'Union des Voyageurs du Nord, l'UFC – Que choisir, la Ligue des Droits de l'Homme ou la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés aient été consultés en amont ne nous rassure en rien. On apprend juste par cette occasion que toutes ces associations, aussi vigilantes qu'elles peuvent le prétendre, collaborent aujourd'hui au fichage de la population au sein de « *commissions* » pour initiés. La liste des coupables s'allonge mais ne dilue pas la responsabilité de LMCU.

D'autant plus que, comme le rappelle M. Quiquet *himself*, la délibération-cadre sur les transports et la RFID a été votée plus d'un an avant sa pseudo concertation concernant le Plan de Déplacements Urbains (PDU, comme on dit dans le milieu).

### **La Carte de Vie Quotidienne**

Sur *France 3* ou dans *La Voix du Nord*, on a vu Dominique Plancke, élu Vert au Conseil Régional, voler au secours du puçage, et affirmer sans honte que la Carte de Vie Quotidienne (CVQ) n'était pas en projet. C'est ici une belle *contre-vérité* qui n'a pas manqué de faire tomber son *Compteur de courtoisie* au plus bas. Citons simplement : « *la carte ne porte qu'un identifiant reconnu dans les systèmes gérant la CVQ, principalement les bibliothèques et les cantines. Même si l'avancée actuelle des travaux sur la gestion de cette CVQ n'est pas suffisante pour intégrer ce nouveau service, il n'en demeure pas moins que l'intégration de ce service dans la carte transport devra être réétudiée si celui-ci se pérennise* » (A.3). Est-ce ce que l'on appelle *ne pas être en projet* ?

Est-ce que filer 225 000 euros à EuraRFID en 2010 pour soutenir son « *déploiement de la carte de vie quotidienne* » et ainsi « *constituer une identité collective territoriale à travers la mutualisation de services [comme les] Transports, activités scolaires/périscolaires, activités culturelles, activités sportives et de loisirs* »<sup>2</sup> n'est pas un *projet* ? Est-ce que les expérimentations dans les écoles ou les bibliothèques menées par Digiport ne sont pas un *projet*<sup>3</sup> ?

Quoi qu'il en soit, notre projet à nous, c'est bien de foutre par terre leur mauvaise foi et leurs réflexes policiers. Car ici, on entend le terme *police* comme le veut son étymologie : *la gestion de la cité et la rationalisation de l'espace public*<sup>4</sup>. S'ils veulent tant que ça nous faciliter la vie, qu'ils nous laissent tranquilles, on s'organisera tout seuls.

Hors-sol le 5 mars 2011

1 : <http://lille.lesverts.fr/Mise-au-point-sur-la-nouvelle>

2 : Délibération Lille[Numérique]XXL : <http://hors-sol.herbesfolles.org/2011/02/09/lillenumeriquexxl/>

3 : <http://hors-sol.herbesfolles.org/2010/03/27/digiport-debute-les-1eres-etudes-sur-la-metropole/>

4 : *Terreur et possession : Enquête sur la police des populations à l'ère technologique* de Pièces et main d'œuvre, L'Échappée, 2008.